INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 25 avril 2022**

* Les Bourses européennes ont débuté la semaine en net repli, alors que les investisseurs redoutent un brusque ralentissement de la croissance économique mondiale. Ainsi, le CAC 40 a abandonné 2,01% à 6 449,38 points et l’EuroStoxx 50 a perdu 2,14% à 3 757,90 points. A Wall Street, l'heure est également à la prudence : le Dow Jones et le Nasdaq Composite reculent respectivement de 1,18% et 0,53%, en fin d'après-midi.
* Les places financières du Vieux Continent ont pris le chemin de la baisse dès l'ouverture. Les inquiétudes des opérateurs ont été nourries par le spectre d'un nouveau confinement à Pékin, la poursuite de la guerre en Ukraine, ainsi que par la normalisation monétaire accélérée qui s'annonce aux Etats-Unis.
* Ces craintes ont pesé sur les cours du pétrole (-6% pour le baril de Brent en fin d'après-midi), alors que les taux longs se sont détendus (-12 points de base pour le 10 ans américain et –15 points pour son homologue allemand vers 17h45).
* Dans un tel contexte, l'amélioration inattendue du climat des affaires en Allemagne est passé inaperçue. En avril, l'indice IFO est ressorti à 91,8, contre 90,8 en mars et un consensus de 89,1.
* La livre sterling a poursuivi aujourd'hui son repli entamé vendredi. En fin d’après-midi, la devise britannique se replie ainsi de 0,93% à 1,2718 dollar. Elle est pénalisée par les craintes des investisseurs concernant la santé de l’économie britannique, suite à la publication récentes de plusieurs statistiques défavorables. Ainsi, les ventes au détail ont baissé de 1,4% en mars, alors que le consensus anticipait un repli limité à 0,3%.

De plus, la croissance de l'activité du secteur privé a ralenti plus que prévu. L'indice Composite de S&P Global est en effet tombé de 60,9 en mars à 57,6 en avril, alors que les experts escomptaient 57,6.

Ce lundi, Crédit Agricole Eco a fortement révisé ses prévisions pour le Royaume-Uni : à la hausse pour l'inflation et le taux de chômage, à la baisse pour la croissance. Crédit Agricole Eco sur une croissance nulle en moyenne aux deuxième et troisième trimestres, accompagnée d'une forte accélération de l'inflation au-delà de 8% au printemps.

* L'argent continue de se replier en ce début de semaine ; l'once reculant de 2,32% à 23,69 dollars. " Avec des prévisions de taux d'intérêt réels en hausse et une inflation réelle qui se stabilisera dans les mois à venir tandis que la croissance économique se modérera, les conditions pour un rally du prix de l'argent se détériorent, prévient UBS. Le spécialiste anticipe de ce fait une latéralisation de l'once d'argent au deuxième trimestre, suivie par une baisse en direction des 21 dollars.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Engie (+2,96%) a profité d'un relèvement de recommandation de la part de Deutsche Bank et Vivendi (+0,35%) a surnagé grâce à un début d'année meilleur que prévu.
* Hors CAC, Ubisoft (+9,50%) a bénéficié d'une information de presse rapportant que les fonds d'investissement, KKR et Blackstone s'intéresseraient au dossier.
* En revanche, les valeurs du luxe ont souffert, la Chine représentant un marché clef pour le secteur : Kering a perdu 4,35%, Hermes, -3,91% et LVMH, -3,75%.
* Valneva (-15,96%) a lourdement chuté, alors que l'agence européenne des médicaments a demandé des informations complémentaires sur son vaccin anti-Covid.
* Faute d’avoir pu trouver un " chevalier blanc ", le conseil d’administration de Twitter s’apprêterait à accepter l’offre de rachat d’Elon Musk de 43 milliards de dollars. En Bourse, l’action du réseau social gagne 3,2% à 50,49 dollars. Présentée il y a 10 jours, cette proposition avait été accueillie avec scepticisme par le marché, l’action restant bien en deçà des 54,20 dollars proposés. Le vibrionnant entrepreneur a pris l'ascendant en fin de semaine dernière en indiquant avoir obtenu des engagements de financement pour 46,5 milliards de dollars.
* Sodexo serait en négociations avec le fonds d'investissement américain CVC afin d'ouvrir le capital de son activité Avantages & Récompenses, qui regroupe entre autres les services de titres-restaurants ou de cartes cadeaux, ont révélé Les Echos cet après-midi. Selon le quotidien, le spécialiste de la restauration collective serait prêt à céder 20% à 30% de sa division qu'il souhaiterait valoriser jusqu'à 4 milliards d'euros. Des espérance peut-être un peu trop élevées, ont expliqué certaines sources, même s'il s'agit de la division la plus rentable du groupe.

"A ce stade, rien ne dit qu'il y aura un accord à la fin", ont expliqué des proches du dossier. Plusieurs candidats auraient d'ailleurs jeté l'éponge en raison du prix demandé trop élevé et d'enjeux fiscaux au Brésil, dont les fonds Bain et Silver Lake.

* Après avoir bondi de plus de 11% vendredi sur fond d'intérêts acheteurs, Ubisoft s'est encore adjugé 9,5% à 42,08 euros, soit la plus forte hausse de l'indice SBF 120. Les fonds d'investissement, KKR et Blackstone s'intéresseraient à l'éditeur de jeux vidéo, affirmait Bloomberg. Aucune négociation sérieuse ne serait cependant en cours.

Ubisoft avait déjà fait l'objet de spéculations en début d'année à propos d'un rachat après l'offre d'Activision Blizzard par Microsoft pour 68,7 milliards de dollars en numéraire. Son capital éclaté en fait une cible idéale. Par le passé, l'éditeur français a cependant déjà résisté à Electronic Arts et à Vivendi.

JPMorgan expliquait alors qu'Ubisoft constitue une cible intéressante car il offre une propriété intellectuelle et une capacité de développement importantes à un prix très modeste. Toutefois, l'analyste pense que toute offre devrait être assortie d'une prime substantielle.

" Nous pensons qu'Ubisoft est attractif pour de nombreux prétendants, ce qui pourrait faire monter les enchères si le groupe est officiellement mis en vente ", indique aujourd'hui Kepler Cheuvreux. " Une offre hostile dans le domaine du jeu est difficile à notre avis, et une défense pourrait bénéficier d'un soutien politique ", prévient Jefferies.

* Technip Energies a cédé plus de 6% à 11,58 euros. La société de services pétroliers a dévoilé un résultat financier du premier trimestre 2022 en ligne avec le cadre financier de l'exercice complet pour 2022. L’Ebit récurrent ajusté du premier trimestre 2022 a augmenté de 17%, pour atteindre 30,2 millions d’euros. La marge d’Ebit récurrent ajusté a augmenté de 70 points de base par rapport à l’exercice précédent, pour atteindre 9,2 %, grâce à l’augmentation de l’activité de conseil en gestion de projet et des activités de services effectués par Genesis.

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2022 a augmenté de 8 % pour atteindre 329,1 millions d'euros, grâce à une augmentation de la demande de services d'ingénierie, de conseil en gestion de projet et une activité Process Technology soutenue, y compris d'octroi de licence, d'équipements propriétaires (notamment pour l'éthylène et la chimie durable dont le PBAT, un polymère biodégradable).

* Valneva a chuté de 16% à 12,95 euros après un point sur l'avancée du processus de revue réglementaire de son candidat vaccin inactivé contre la Covid-19, VLA2001, par le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA). Suite à la réunion du CHMP la semaine dernière, Valneva a reçu une nouvelle Liste de Questions (LoQ). Celle-ci inclut des demandes de soumission de nouvelles données et de justifications supplémentaires d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché. C'est la troisième fois que le CHMP requiert des informations supplémentaires.

Valneva va répondre à ces questions dans les prochains jours. Si le CHMP accepte les éléments envoyés par Valneva, la société pourrait obtenir une autorisation de mise sur le marché conditionnelle au cours de ce trimestre.

Valneva continue de penser que son vaccin inactivé satisfait aux critères d'obtention d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché, y compris au regard du rapport bénéfice-risque. La société reste concentrée sur l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle pour VLA2001 en Europe qui ferait suite à l'obtention, il y a deux semaines, d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché délivrée par l'agence réglementaire britannique MHRA.

**ANALYSES**

* La croissance de l'activité du secteur privé est au plus haut depuis quatre ans en avril, indique l’indice PMI Flash publié c vendredi par le cabinet IHS Markit. En progression depuis trois mois, après avoir été affecté en début d'année par le variant Omicron, cet indice a connu en avril sa plus forte hausse et s'établit à 57,5. Un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis le mois de janvier 2018.

C'est un résultat étonnant alors qu'il y a un mois, l’Insee laissait entendre que les retombées de la guerre en Ukraine faisaient chuter le moral des chefs d’entreprise. « La bonne tenue de l'économie française en avril peut paraître surprenante au vu de l'inflation galopante, de l'escalade des tensions géopolitiques et des difficultés d'approvisionnement », admet Joe Hayes, senior économiste chez IHS Markit. Mais selon lui, le secteur privé français continue notamment à bénéficier de la reprise consécutive à la pandémie.

Quoi qu'il en soit, cette hausse ne profite pas à tout le monde. Dans le détail en effet, selon Markit, « l'expansion s'est de nouveau principalement appuyée sur les performances des prestataires de services, l'assouplissement des restrictions sanitaires ayant favorisé une nouvelle hausse de la demande ».

La situation est tout autre dans le secteur manufacturier. « Les pénuries de matières premières et de composants ont de nouveau limité les capacités de production des fabricants français dont l'activité n'a que faiblement progressé au cours du mois », pointent les analystes de Markit. Même si certaines entreprises ont noté une progression de leurs nouvelles affaires qu'elles expliquent par des « commandes anticipées visant à se prémunir contre de nouvelles hausses de prix ».

Mais dans le même temps, « le volume des nouvelles affaires à l'export a reculé pour un deuxième mois consécutif en avril, tendance reflétant une baisse de la demande de biens manufacturés que les fabricants expliquent principalement par la guerre en Ukraine et la hausse des prix », souligne Markit.

Sans oublier les délais de livraison qui s'allongent du fait, selon les entreprises interrogées, de la faiblesse des stocks des fournisseurs, mais également des difficultés de transport liées à la guerre en Ukraine et aux mesures de confinement strictes en Chine.

**L’AGENDA DU 26 avril 2022**

**14h30 aux Etats-Unis**  
Commandes de biens durables en mars  
  
**15h00 aux Etats-Unis**  
Indice S&P Case Shiller des prix immobiliers en février  
  
**16h00 aux Etats-Unis**  
Indice de confiance des consommateurs du Conference Board en avril  
Ventes de logements neufs en avril